

Le président

Paris, le 2 octobre 2025

Madame la Directrice générale, Madame la Directrice,

Je vous remercie pour la transmission de votre document présentant les modalités de la concertation continue du projet Take Kair d'usine de production d'e-carburant sur le Grand Port maritime de Nantes Saint-Nazaire (44).

Les membres de la Commission, lors de la séance plénière du 1^{er} octobre 2025 ont été informés des modalités envisagées.

Celles-ci semblent adaptées aux enjeux du projet et à la durée prévisionnelle de la concertation continue. Il conviendra toutefois de veiller à faire le lien avec les enseignements issus de la concertation préalable, en proposant une information transparente sur les études d'impact, notamment les études environnementales et socio-économiques, et de veiller à ce que tous les publics soient informés des grandes étapes du projet et de son calendrier.

Je vous invite par ailleurs à apporter également une attention particulière à la constitution du comité de suivi, à son animation et à ses enjeux tout au long de la concertation continue.

Par principe de transparence, je vous informe que je publie votre note des modalités de la concertation continue et le présent courrier sur le site internet de la CNDP et vous remercie d'en faire autant sur votre site internet de la concertation continue.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, Madame la Directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Marc PAPINUTTI

Madame Christelle ROUILLÉ, directrice générale Hyynamics
Madame Delphine PORFIRIO, directrice Concertation et Environnement RTE

Copie à :
Monsieur Bernard PACORY, garant CNDP